

# Travail en hauteur



PRÉSENTIEL

## MODULE THÉORIQUE

Réglementation :

- Définition d'un poste de travail en hauteur
- Obligations générales de l'employeur et des travailleurs
- Accidents de travail et responsabilités des différents acteurs

Réglementation spécifiques aux EPI destinés au travail en hauteur (harnais, langes, autres dispositifs antichute, ancrages...)

Caractéristiques et règles d'utilisation :

- Des échelles et escabeaux, des échafaudages et des plateformes élévatrices

Consignes de sécurité

Vidéos

## MODULE PRATIQUE

Mise en œuvre des principes de sécurité sur un poste de travail en hauteur. Les exercices pratiques sont obligatoirement les mêmes pour tous les participants (pas de mises en situations « à la carte »). Ils comportent notamment :

- Utilisation d'une PIRL, d'un escabeau et d'une échelle
- Montage d'un échafaudage roulant type MDS et évolution en hauteur
- Vérification visuelle et port ajusté du harnais
- Evolution et pose de garde-corps sur une installation pédagogique en hauteur, équipée d'un dispositif de retenue, comportant des différences de niveaux et un espace confiné

## OBJECTIFS

Mettre en application les consignes de sécurité inhérentes aux postes de travail en hauteur

## PRÉ-REQUIS

Aptitude médicale au travail en hauteur équipements à mettre à disposition par l'employeur :

- Chaussures de sécurité
- Chasuble haute visibilité
- Gants de manutention
- Casque de protection avec jugulaire
- Harnais de sécurité et double longe

## PUBLIC

Personnes devant travailler sur des échafaudages, plateformes élévatrices mobiles de personnes, échelles, escabeaux...

## RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Support de cours, plateforme permettant la réalisation des exercices prévus en hauteur

## ÉVALUATION

### Évaluation des compétences

Tests, cas pratiques, exercices, mises en situation...

### Évaluation de la formation

Questionnaire de satisfaction  
Synthèse fin de stage du formateur

## VALIDATION

Attestation de fin de formation  
Attestation de présence

## MODALITÉS DE SUIVI D'EXÉCUTION

### DE LA FORMATION

Le contrôle de l'exécution de la formation est assuré par le formateur

## DATES

Cf planning

## Référents pédagogiques

Nos intervenants sont des spécialistes du domaine visé et sont sélectionnés selon un processus de qualification très rigoureux permettant d'évaluer notamment : leur expertise technique, leur expérience professionnelle, leurs compétences pédagogiques et leur capacité d'animation,...